



# La lettre des Contractuels et Maîtres-Auxiliaires d'Aquitaine

Mon choix c'est l'Unsa !

Les responsables académiques du SE-UNSA :

<b>Christian BASSET</b>	L.P. Dassault à MERIGNAC Secrétaire Académique Elu au CTA
<b>Sylvie BERGEON</b>	LP Flora Tristan à CAMBLANES et MEYNAC Elue à la CAPA des PLP Responsable des Non-Titulaires <b>Permanence : mardi après-midi et mercredi</b>
<b>Abderrahim EL MOUAHID</b>	S.E.P. Victor Louis à TALENCE Elu à la CAPA des PLP
<b>Christine MOINE-UIBER</b>	Lycée N. Brémontier à BORDEAUX Responsable Lycées/Collèges
<b>Evelyne BRUN</b>	Lycée Fernand Daguin à MERIGNAC Responsable Lycées/Collèges Elue à la CAPN des Certifiés
<b>Vincent FAUVEL</b>	Collège Anatole France à CADILLAC Elu à la CAPA des certifiés
<b>Catherine AMBEAU</b>	S.E.P. Victor Louis à TALENCE Responsable Académique Jeunes Enseignants

N°13

25 septembre 2013



[Version imprimable au format](#)

## Bilan de rentrée

Le rectorat a supprimé cette année pour des raisons de calendrier la commission d'affectation des contractuels qui avait lieu habituellement fin août. Le mouvement ne s'est donc pas fait dans la plus grande transparence.

Les propositions de postes ont été faites directement par les gestionnaires du rectorat ou les chefs d'établissement et beaucoup de contractuels ont dû accepter dans l'urgence des remplacements courts, des petites quotités horaires ou des distances importantes par crainte de ne pas avoir d'autres propositions. Au 10 septembre, un peu moins de 1200 contractuels ont été affectés (hors CFC et COPSY). Si l'on retrouve quasiment le même nombre que l'an dernier à la même époque, seul 1/3 de ces affectations concernent des temps pleins à l'année avec une forte proportion sur 2 ou 3 établissements. Les autres postes à l'année représentent des quotités horaires qui vont de 3 h à 15 h très souvent sur plusieurs établissements.

De nombreuses disciplines ont vu leur recrutement baisser (lettres modernes, histoire-géographie, arts plastiques, EPS, maths-sciences, arts appliqués, biotechnologie, vente).

D'autres sont en hausse (lettres classiques, espagnol, maths, éco-gestion) ou stables (anglais, techno, lettres-histoire, lettres-langues).

L'affectation des MAGE a également été très tardive, 18 n'avaient pas de poste à la rentrée, 17 sont sur 2 établissements et 11 à temps incomplet.

## RAPPEL

- Les contractuels en CDI ne peuvent pas être payés en dessous de la base horaire mentionnée dans leur contrat.
- Les contractuels qui ont atteint les 6 ans d'exercice sans interruption supérieure à 4 mois doivent bénéficier de la transformation de leur CDD en CDI comme le stipule la loi du 12 mars 2012. Vous pouvez nous transmettre le détail de vos services pour vérification.

## FRAIS DE DEPLACEMENT

Les contractuels ont droit au remboursement des frais de déplacement lorsqu'ils sont en service partagé. La déclaration se fait sur le site DT ULYSSE.

Pour le trajet domicile-travail, une prise en charge est possible à hauteur de 50 % sur des abonnements aux transports publics dans la limite de 77,09 euros par mois. Pour un temps partiel supérieur ou égal à 50 %, la prise en charge est la même que pour un temps plein.

## Inscription aux concours session 2014

- Concours externes, internes et 3ème concours :

**du mardi 10 septembre à partir de 12 h au mardi 22 octobre à 17 h**

- Concours et examens professionnalisés réservés :

**du mardi 1<sup>er</sup> octobre à partir de 12 h au mardi 22 octobre à 17 h**

- Les épreuves écrites des concours externes et 3ème concours s'étaleront selon les disciplines du 10 mars au 30 avril (sauf COP : 5 et 6 février 2014).

- Les épreuves écrites des concours internes pour les disciplines concernées sont prévues entre le 28 janvier et le 6 février.

- Pour les concours internes dont l'épreuve d'admissibilité est un dossier RAEP, l'envoi en double exemplaire et en recommandé simple doit être fait au plus tard le mardi 7 janvier 2014.

**Attention :** l'envoi du dossier RAEP pour les concours réservés et examens professionnalisés réservés doit être fait en double exemplaire et recommandé simple au plus tard le mercredi 13 novembre 2013.

Les adresses, les programmes et les sections ouvertes aux concours 2014 sont consultables sur le site [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr).

## Résultats des concours réservés et examens professionnalisés session 2013

Dans l'académie de Bordeaux, 40 contractuels ont été reçus au CAPES réservé, 6 au CAPET réservé et 59 à l'examen professionnalisé réservé, 5 au CAPEPS et 3 au concours de CPE.

Le détail par discipline est consultable au lien suivant : <http://sections.se-uns.org/bordeaux/spip.php?article662>

Tous les stagiaires qui le souhaitaient ont été affectés dans l'académie. Le ministère n'a pas communiqué de bilan global sur les concours réservés à ce jour.

Dans le cadre de la nouvelle loi d'orientation, des groupes de travail sur les enseignants et les personnels d'éducation sont prévus au plan national, dont l'un concerne les contractuels.

Ils auront lieu de septembre 2013 à février 2014.

Le SE-UNSA y participera et veillera à ce que les changements, s'il y en a, apportent une vraie amélioration des conditions de travail et du statut.

### Adhérer au SE-UNSA

**Afin d'alléger vos versements, nous vous proposons les prélèvements automatiques (en 10 fois sans frais ou moins selon le mois d'adhésion, le dernier prélèvement intervenant en juillet, si vous cotisez dès à présent !).** Vous pouvez régler par chèque (en 3 fois si vous le souhaitez)...

[>>adhérer au SE-UNSA](#)

### N'hésitez pas à diffuser cette lettre autour de vous

*Si des collègues désirent également la recevoir chez eux, qu'ils nous envoient leurs coordonnées complètes (nom, prénom, établissement, adresse personnelle, mail).*

*Particuliers, pour vous inscrire ou interrompre votre abonnement gratuit à la lettre en ligne du SE-UNSA Bordeaux, écrivez-nous.*

Syndicat des Enseignants-UNSA de l'académie de Bordeaux  
33 bis rue de Carros  
33800 BORDEAUX

Tel : 05 57 59 00 20

Fax : 05 56 31 36 17

Mail : [ac-bordeaux@se-uns.org](mailto:ac-bordeaux@se-uns.org)

Site internet : <http://sections.se-uns.org/bordeaux/>